



STATISTIQUES DES RECETTES PUBLIQUES 2025

Décomposition des recettes fiscales de l'impôt
sur le revenu des personnes physiques dans
les pays de l'OCDE

Statistiques des recettes publiques 2025

L'édition 2025 des *Statistiques des recettes publiques* présente des données détaillées permettant de comparer, à l'échelle internationale, les recettes fiscales perçues par tous les niveaux d'administration dans les pays de l'OCDE. Elle contient des données définitives sur les recettes fiscales pour la période allant de 1965 à 2023, ainsi que des estimations provisoires pour l'année 2024 pour la plupart des pays de l'OCDE¹. Le rapport met ainsi en évidence l'impact des réformes mises en œuvre par les pays de l'OCDE en 2024 pour accroître les recettes en vue de satisfaire leurs besoins de dépenses immédiats et à long terme.



Encadré 1 *Statistiques des recettes publiques* dans les pays de l'OCDE – définitions et classifications

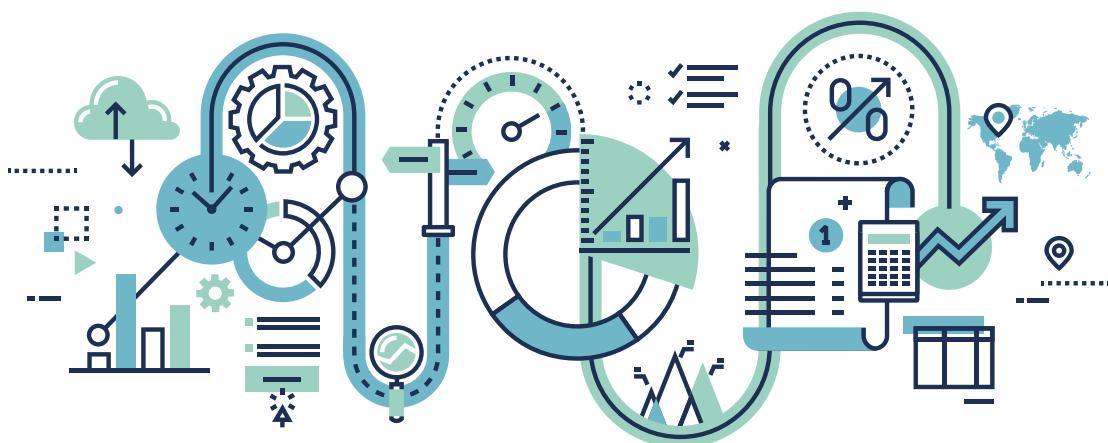
Dans les *Statistiques des recettes publiques 2025*, les impôts désignent les versements obligatoires sans contrepartie aux administrations publiques ou à une autorité supranationale. Les impôts sont sans contrepartie en ce sens que les prestations fournies par les administrations ne sont pas normalement proportionnelles à leurs paiements.

Dans la classification de l'OCDE, les impôts sont ventilés en fonction de leur base :

- Revenus et bénéfices (rubrique 1000) ;
- Cotisations obligatoires de sécurité sociale versées aux administrations publiques, qui sont traitées comme des impôts (rubrique 2000) ;
- Salaire et main-d'œuvre (rubrique 3000) ;
- Patrimoine (rubrique 4000) ;
- Biens et services (rubrique 5000) ;
- Autres impôts (rubrique 6000).

On trouvera des précisions sur les principes de fiscalité, la classification des impôts et l'enregistrement sur la base des droits constatés dans le *Guide d'interprétation* de l'OCDE qui figure à l'Annexe A du présent rapport.

Les moyennes présentées dans ce rapport ne sont pas pondérées.



1. Dans les *Statistiques des recettes publiques 2025*, les données provisoires concernant l'Australie et les cotisations de sécurité sociale au Japon ne sont pas disponibles pour l'année 2024.

Ratios impôts/PIB

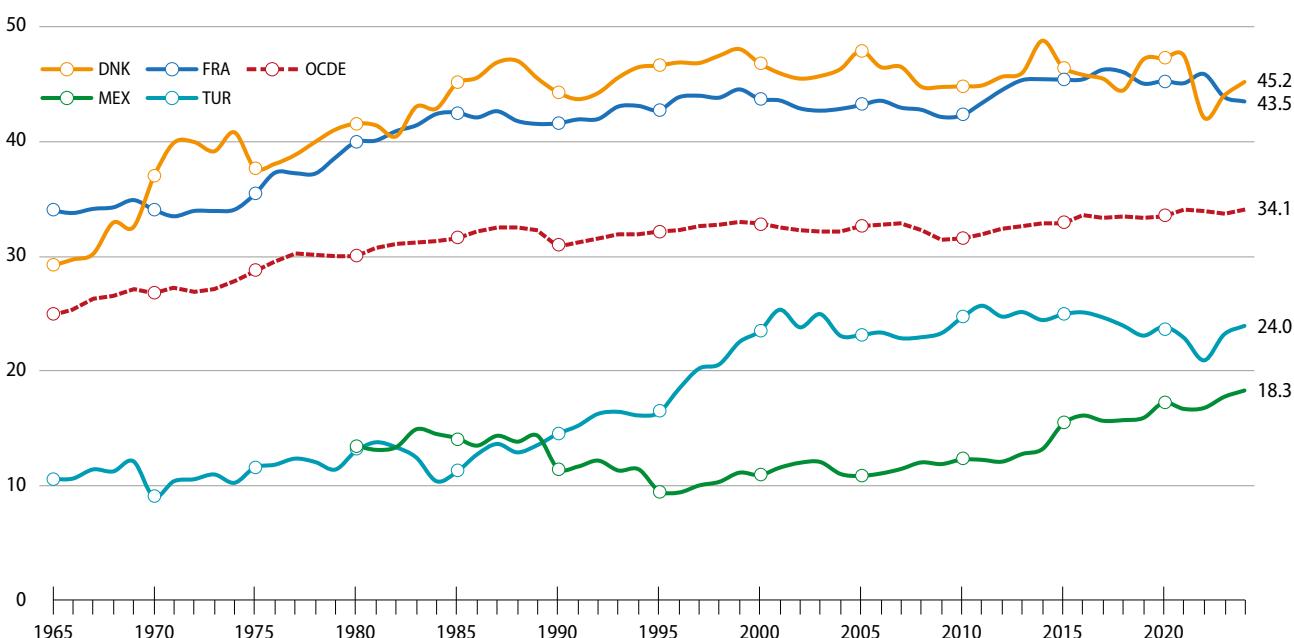
NIVEAUX D'IMPOSITION POUR 2024 (DONNÉES PROVISOIRES)

D'après les données provisoires fournies par les pays de l'OCDE aux fins de ce rapport, les recettes fiscales exprimées en pourcentage du PIB (c'est-à-dire le ratio impôts/PIB) s'établissaient en moyenne à 34.1 % en 2024, ce qui représente une hausse de 0.3 point de pourcentage (p.p.) du PIB par rapport à 2023 et le niveau moyen le plus élevé enregistré pour les 38 pays couverts par cette publication. La hausse enregistrée en 2024 constitue en outre la première augmentation annuelle du ratio moyen impôts/PIB depuis 2021. Le ratio impôts/PIB a augmenté dans 22 des 36 pays pour lesquels on dispose d'une série complète de données provisoires relatives à l'année 2024, a diminué dans 13 d'entre eux et est resté inchangé dans un. En moyenne, les hausses ont été plus importantes que les baisses (1.0 point contre -0.7 point). Les hausses les plus marquées ont été enregistrées en Lettonie (2.4 points), en Slovénie (1.9 point), en Pologne et au Luxembourg (1.7 point dans les deux pays), ainsi qu'en Estonie (1.6 point). La baisse la plus forte s'est produite en Colombie, où le ratio impôts/PIB a diminué de 2.2 points en 2024 ; la Corée et la Norvège ont elles aussi vu leur ratio diminuer de plus de 1.0 point (1.5 et 1.4 point respectivement).

En 2024, les ratios impôts/PIB ont considérablement varié d'un pays de l'OCDE à l'autre (tableau 1). Les principales observations sont les suivantes :

- En 2024, le Danemark s'est classé au premier rang du classement des pays de l'OCDE en termes de ratio impôts/PIB (45.2 %), pour la deuxième année consécutive. La France affichait le deuxième ratio impôts/PIB le plus élevé en 2024 (43.5 %), suivie de l'Autriche (43.4 %). Le Mexique a quant à lui enregistré le ratio impôts/PIB le plus faible (18.3 %).
- La progression du ratio impôts/PIB de la Lettonie en 2024 (de 2.4 points) s'explique par une hausse de 0.7 point des recettes tirées de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) et des cotisations de sécurité sociale, ainsi que par une augmentation de 0.6 point des recettes de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IS) (graphique 2).
- L'augmentation des ratios impôts/PIB en Slovénie (1.9 point) et en Pologne (1.7 point) tient à une hausse des cotisations de sécurité sociale (de 1.3 point et 0.9 point respectivement). L'augmentation de 1.7 point observée au Luxembourg s'explique par une hausse de 1.6 point des recettes de l'IS.
- La Colombie est le pays de l'OCDE qui a accusé la plus forte baisse du ratio impôts/PIB entre 2023 et 2024, soit un recul de 2.2 points principalement dû à une baisse des recettes tirées de l'IS (de 1.8 point). La baisse du ratio observée en Corée (1.5 point) et en Norvège (1.4 point) tient également à la diminution des recettes de l'IS (de 1.1 point et 2.2 points respectivement).

GRAPHIQUE 1. TENDANCES DES RATIOS IMPÔTS/PIB, 1965-2024 (en % du PIB)



Notes : Les données pour 2024 sont préliminaires. La moyenne de l'OCDE en 2024 est calculée en appliquant le pourcentage moyen non pondéré de variation pour 2024 dans les 36 pays qui ont communiqué des données pour cette année au ratio moyen global impôts/PIB en 2023.

Source : Statistiques des recettes publiques 2025, https://www.oecd.org/fr/publications/statistiques-des-recettes-publiques-2025_f7a1e5e4-fr.html.

TABLEAU 1. STATISTIQUES DES RECETTES PUBLIQUES : VUE D'ENSEMBLE

	Recettes fiscales en % du PIB				Recettes fiscales en % du total des recettes fiscales en 2023						
	2024 (provisoire)	2023	2022	2000	1100 Impôts sur le revenu, personnes physiques	1200 Impôts sur le revenu, sociétés	2000 Cotisations de sécurité sociale (CSS)	4000 Impôts sur le patrimoine	5111 Taxes sur la valeur ajoutée	Autres impôts sur la consommation (3)	Ensemble des autres impôts (4)
Moyenne OCDE (2)	34.1	33.7	34.0	32.9	23.7	11.9	25.5	5.1	20.5	10.8	2.6
Allemagne	38.0	37.3	38.7	36.0	26.4	6.0	38.4	2.5	18.5	8.2	0.0
Australie	–	29.9	29.3	30.4	42.6	19.5	0.0	9.7	11.1	12.0	5.1
Autriche	43.4	42.6	43.0	42.5	21.6	7.7	35.1	1.1	18.6	8.6	7.3
Belgique (1)	42.6	41.9	41.6	43.8	27.9	9.3	30.8	7.4	15.0	9.6	0.0
Canada	34.9	34.8	33.9	34.7	35.9	13.8	14.9	9.9	13.8	8.1	3.6
Chili	20.5	20.6	23.9	18.7	9.3	25.3	5.6	6.5	41.6	12.6	-1.0
Colombie	19.9	22.1	19.6	15.7	7.0	32.4	7.3	7.4	27.3	12.2	6.5
Corée	25.3	26.9	29.7	20.2	19.8	14.4	29.2	11.5	15.3	7.4	2.4
Costa Rica	24.8	24.9	25.2	21.1	5.7	10.6	35.7	1.9	19.5	13.9	12.7
Danemark (1)	45.2	44.0	42.1	46.8	57.2	8.4	0.2	3.9	20.8	7.4	2.1
Espagne	36.7	36.4	36.8	33.1	24.4	8.0	34.7	6.2	17.6	9.2	0.0
Estonie	35.2	33.6	32.9	31.1	18.6	5.6	35.5	0.5	27.0	12.9	0.0
États-Unis	25.6	25.6	28.0	28.3	40.0	8.6	23.5	11.3	0.0	16.6	0.1
Finlande	42.2	42.8	43.4	45.8	29.8	6.7	29.1	3.3	21.5	9.6	0.1
France (1)	43.5	43.9	45.9	43.7	21.5	5.4	33.2	7.9	16.6	9.2	6.4
Grèce	39.8	38.9	41.0	34.7	15.5	7.4	28.8	6.5	22.5	18.2	1.0
Hongrie	34.4	35.0	35.1	38.5	15.4	6.4	28.3	2.1	26.7	19.0	2.0
Irlande	21.7	21.3	20.3	30.8	31.1	21.5	15.6	4.6	18.2	8.0	1.0
Islande	36.9	35.9	34.9	35.4	37.7	9.3	8.4	6.1	24.0	8.2	6.4
Israël	30.9	29.8	32.9	34.0	22.3	12.3	16.7	10.7	21.9	10.5	5.5
Italie	42.8	41.5	42.0	40.1	27.0	6.6	29.6	5.4	15.7	11.6	4.1
Japon	–	33.7	34.5	25.3	18.3	13.9	39.1	8.2	14.7	5.6	0.2
Lettonie	34.9	32.5	32.8	30.0	19.6	4.2	31.7	2.3	29.3	12.9	0.0
Lituanie(1)	33.1	32.1	31.7	30.8	24.1	8.4	31.6	0.9	25.0	10.0	0.0
Luxembourg(1)	41.5	39.8	39.2	37.0	28.1	12.1	28.0	8.6	15.4	7.8	0.1
Mexique	18.3	17.7	16.8	10.9	21.1	22.0	13.5	2.0	24.2	10.9	6.3
Norvège	40.2	41.6	43.3	41.8	23.0	28.8	22.2	2.8	17.8	5.2	0.1
Nouvelle-Zélande	32.9	33.7	32.6	32.5	41.7	12.6	0.0	5.9	29.2	5.9	4.7
Pays-Bas	38.5	39.3	38.1	36.9	23.3	12.7	31.3	3.2	18.4	10.8	0.3
Pologne (1)	36.6	34.9	34.1	32.7	12.7	7.5	37.8	3.3	20.9	16.0	1.8
Portugal	35.1	35.3	35.9	30.9	19.4	9.7	29.1	4.0	25.3	12.2	0.4
République slovaque	35.6	35.1	35.1	33.7	10.8	10.3	42.6	1.2	22.7	11.4	1.0
Royaume-Uni	34.4	35.0	35.2	32.7	30.2	9.7	19.1	10.5	20.6	9.6	0.4
Slovénie (1)	38.3	36.4	37.6	37.9	13.9	6.4	42.9	1.5	22.2	12.9	0.1
Suède	41.4	41.7	42.9	50.0	26.9	8.5	21.5	2.0	21.6	6.8	12.7
Suisse (1)	27.2	26.9	26.6	27.0	31.2	12.7	24.8	7.6	11.6	7.8	4.3
Tchéquie	34.0	33.2	33.2	32.2	9.7	13.3	45.5	0.5	22.5	8.4	0.0
Türkiye	24.0	23.2	20.9	23.5	11.3	12.8	26.5	3.0	23.6	22.0	0.9

– Non disponible

1. Le total des recettes fiscales a été diminué du montant de tout transfert en capital représentant les impôts non perçus.

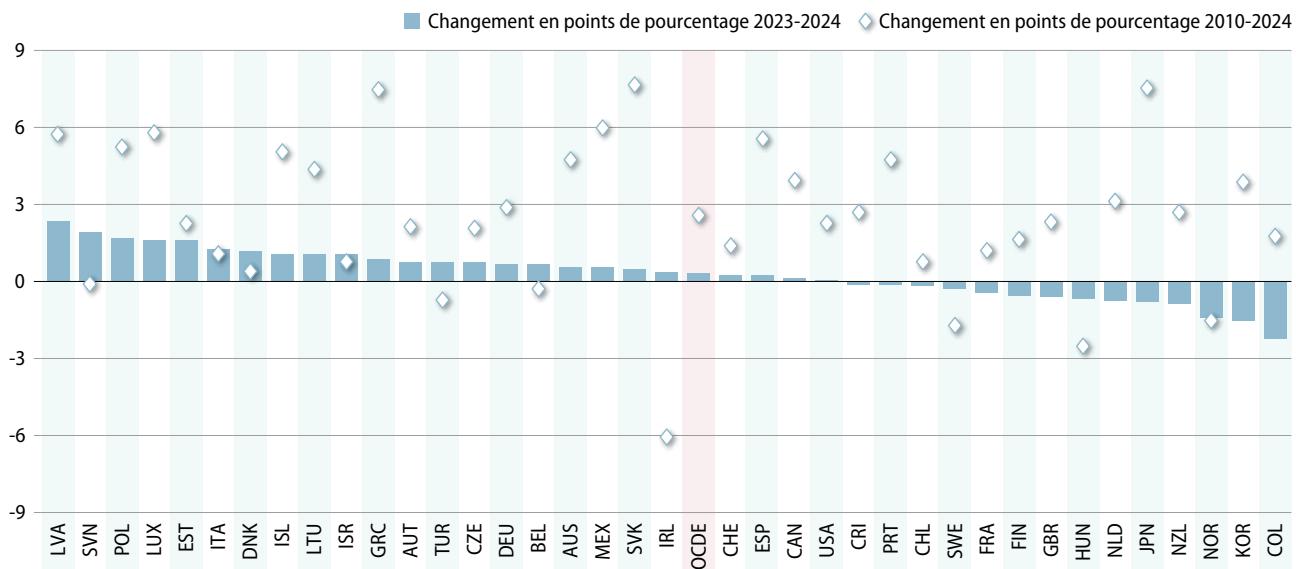
2. Moyenne 2024 provisoire calculée en appliquant le pourcentage moyen non pondéré de variation pour 2024 dans les 36 pays qui ont communiqué des données pour cette année au ratio moyen global impôts/PIB en 2023.

3. Calculé comme la différence entre 5000 Impôts sur les biens et services et 5111 Taxes sur la valeur ajoutée.

4. Inclut 1300 Non-ventilables entre l'impôt sur le revenu des personnes physiques et des sociétés, 3000 Impôts sur les salaires ou main d'œuvre et 6000 Autres impôts.

Source : Statistiques des recettes publiques 2025, https://www.oecd.org/fr/publications/statistiques-des-recettes-publiques-2025_f7a1e5e4-fr.html.

GRAPHIQUE 2. VARIATIONS DES RATIOS IMPÔTS/PIB, P.P., 2023-2024 ET 2010-2024



Note : Les données provisoires pour 2024 n'étaient pas disponibles dans le cas de l'Australie et du Japon. Pour ces pays, la comparaison porte sur les données relatives aux années 2022-2023 et 2010-2023.

Source : Statistiques des recettes publiques 2025, https://www.oecd.org/fr/publications/statistiques-des-recettes-publiques-2025_f7a1e5e4-fr.html.

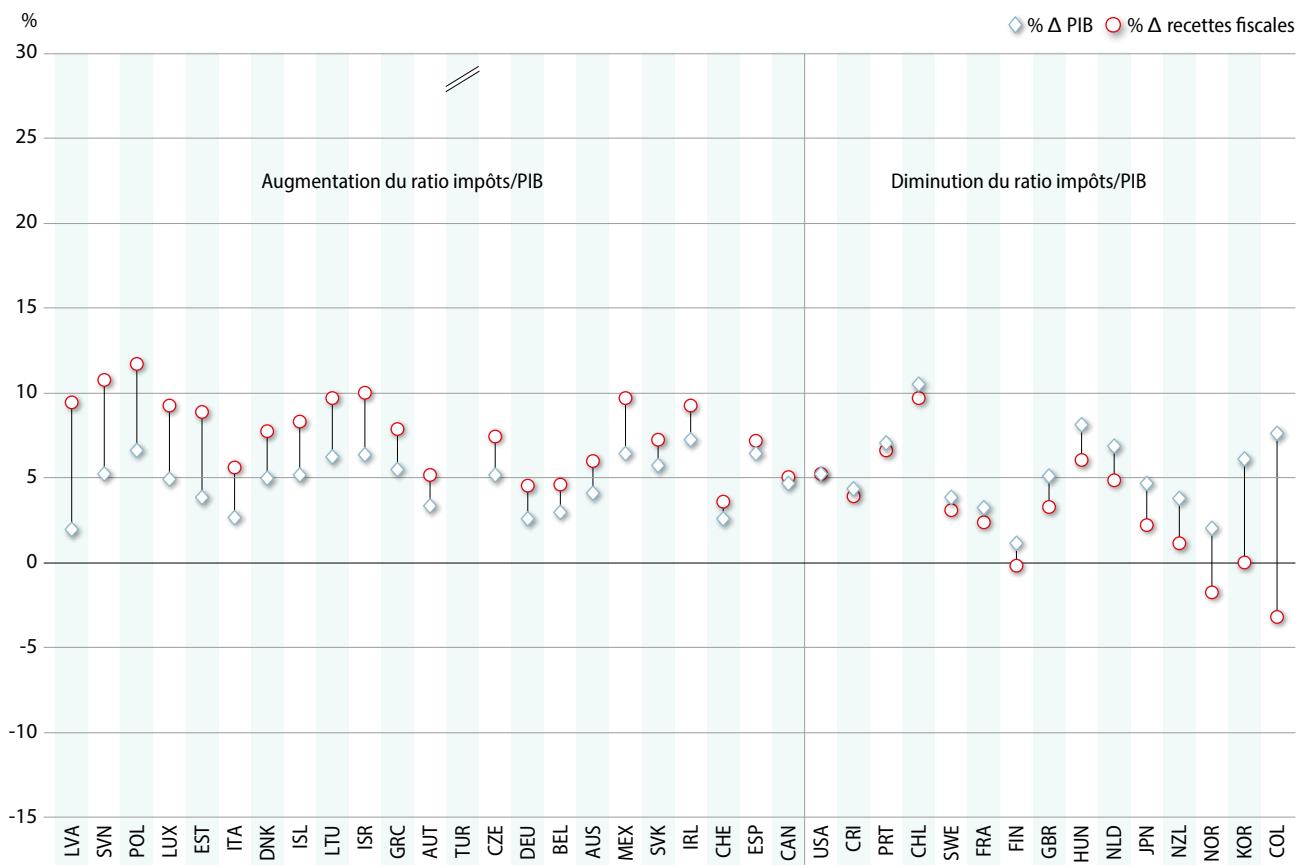
Le ratio moyen impôts/PIB des pays de l'OCDE était plus élevé en 2024 qu'en 2010, année où il s'établissait à 31.5 %. Au cours de cette période, le ratio impôts/PIB a augmenté dans 31 pays (si l'on prend en compte les données relatives à 2023 pour l'Australie et le Japon) (graphique 2). Sa progression a été la plus forte en République slovaque (7.7 points), au Japon (7.5 points) et en Grèce (7.4 points) ; des hausses supérieures à 5 points ont également été observées au Mexique, au Luxembourg, en Lettonie, en Espagne, en Pologne et en Islande. Sept pays ont vu leur ratio impôts/PIB diminuer entre 2010 et 2024. La baisse la plus marquée s'est produite en Irlande, où le ratio est passé de 27.7 % en 2010 à 21.7 % en 2024, en grande partie sous l'effet d'une augmentation exceptionnelle du PIB en 2015. La deuxième baisse la plus importante a été observée en Hongrie (2.5 points).

Les évolutions du ratio des recettes fiscales rapportées au PIB s'expliquent par les variations relatives des recettes fiscales nominales et du PIB nominal. Si les recettes fiscales progressent plus (ou diminuent moins) que le PIB d'une année sur l'autre, le ratio impôts/PIB augmentera. Si, à l'inverse, les recettes fiscales augmentent moins que le PIB, ou baissent plus que le PIB, le ratio diminuera. Aussi, un ratio impôts/PIB plus élevé ne signifie pas forcément que le montant total des recettes fiscales a augmenté en valeur nominale, voire même en valeur réelle.

En 2024, les recettes fiscales nominales ont augmenté par rapport à l'année précédente dans 33 des 36 pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données, tandis que le PIB nominal a progressé dans la totalité d'entre eux. En Colombie, en Finlande et en Norvège, le PIB a augmenté et les recettes fiscales ont diminué en valeur nominale (graphique 3). Dans les dix autres pays où le ratio impôts/PIB a diminué entre 2023 et 2024, la hausse du PIB a été supérieure à celle des recettes fiscales. Le graphique 3 illustre les variations intervenues entre 2022 et 2023 en Australie et au Japon, le ratio impôts/PIB pour 2024 n'étant pas disponible. Le ratio impôts/PIB de l'Australie a augmenté de 0.6 point entre 2022 et 2023, tandis que celui du Japon a diminué de 0.8 point. En Australie, la hausse des recettes fiscales en valeur nominale a été supérieure à celle du PIB entre 2022 et 2023, tandis qu'au Japon, l'inverse a été observé.



GRAPHIQUE 3. VARIATIONS RELATIVES DES RECETTES FISCALES NOMINALES ET DU PIB NOMINAL, EN %, 2023-2024



Note : En Turquie, les recettes fiscales nominales ont augmenté de 69 % en 2024, tandis que le PIB nominal a progressé de 64 %. Les données concernant l'Australie et le Japon illustrent l'évolution intervenue entre 2022 et 2023, car les données préliminaires pour 2024 ne sont pas disponibles dans le cas de ces deux pays.

Source : Statistiques des recettes publiques 2025, https://www.oecd.org/fr/publications/statistiques-des-recettes-publiques-2025_f7a1e5e4-fr.html.

Encadré 2 Décomposition des recettes fiscales de l'IRPP dans les pays de l'OCDE

L'étude spéciale figurant dans les *Statistiques des recettes publiques 2025* désagrège les recettes fiscales de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) en fonction des différentes sources de revenu individuel dont elles proviennent dans les pays de l'OCDE. À partir d'informations communiquées pour la première fois par 29 pays pour cette édition des *Statistiques des recettes publiques* et en se fondant sur une méthodologie élaborée par la Commission européenne, cette étude spéciale compare l'importance relative des recettes de l'IRPP prélevé sur le revenu généré par le travail salarié, le capital, le travail indépendant, les pensions et les transferts sociaux entre les pays. Elle examine aussi l'évolution du poids respectif de ces différentes sources de revenu au fil du temps, jetant un éclairage sur les facteurs qui sous-tendent l'augmentation des recettes de l'IRPP tant au sein de la structure fiscale moyenne des pays de l'OCDE qu'en proportion du PIB.

En désagrégant les recettes de l'IRPP en fonction des différentes sources de revenu, cette étude spéciale facilite l'analyse de l'impact redistributif des systèmes de l'IRPP et de leur interaction avec l'économie au sens large. Ces informations, fournies par le biais d'indicateurs tels que les taux d'imposition implicites sur différentes sources de revenu et l'élasticité des recettes de l'IRPP, peuvent éclairer la conception des politiques visant à rendre les systèmes de l'IRPP plus flexibles face aux transformations économiques ou plus résistants aux chocs. Elles peuvent aussi servir à améliorer la déclaration des recettes de l'IRPP dans les classifications internationales des recettes, où elles sont actuellement reportées à un niveau agrégé.

Cette étude spéciale montre que le revenu provenant du travail salarié représentait la majeure partie des recettes de l'IRPP en 2023 dans tous les 29 pays étudiés, tandis que l'importance des autres sources de revenu variait d'un pays à l'autre. Néanmoins, les recettes issues de l'impôt sur le revenu du travail salarié ont diminué en pourcentage du total des recettes de l'IRPP dans les deux tiers des pays entre 2011 et 2023, tandis que la part du revenu du capital et du revenu provenant du travail indépendant dans le total des recettes de l'IRPP a augmenté dans respectivement 18 pays et 15 pays. La part des transferts sociaux et des pensions dans le total des recettes de l'IRPP s'est accrue dans 12 pays et a diminué dans 13 pays. Toutefois, les recettes provenant de l'impôt sur le revenu du travail salarié ont progressé en pourcentage du PIB dans 18 des 29 pays entre 2011 et 2023.

NIVEAUX D'IMPOSITION POUR 2023 (DONNÉES DÉFINITIVES)

La dernière année pour laquelle on dispose de ratios des recettes fiscales rapportées au PIB fondés sur des données définitives pour tous les pays de l'OCDE est 2023 (graphique 4 & tableau 2).

Les chiffres montrent que ces ratios ont sensiblement différé selon les pays :

- En 2023, le Danemark enregistrait le ratio le plus élevé (44.0 %), suivi de la France (43.9 %). Six autres pays affichaient un ratio impôts/PIB supérieur à 40 % : la Finlande, l'Autriche, la Belgique, la Suède, la Norvège et l'Italie.
- Le Mexique enregistrait le ratio le plus faible (17.7 %), suivi du Chili (20.6 %), de l'Irlande (21.3 %) et de la Colombie (22.1 %). Sept autres pays affichaient un ratio inférieur à 30 % en 2023 : l'Australie, Israël, la Suisse, la Corée, les États-Unis, le Costa Rica et la Turquie.
- Le ratio des recettes fiscales rapportées au PIB de la zone OCDE (moyenne non pondérée) s'établissait à 33.7 % en 2023, ce qui représente un recul de 0.2 point par rapport au niveau de 2022.
- Par rapport à 2022, le ratio impôts/PIB a augmenté dans 17 pays et a diminué dans 21.
- C'est en Colombie (2.4 points) et en Turquie (2.3 points) que les augmentations les plus importantes ont été constatées. Le Danemark, les Pays-Bas et la Nouvelle-Zélande sont les seuls autres pays où la hausse du ratio était supérieure à 1.0 point.
- Les baisses les plus marquées observées en 2023 étaient au Chili (3.3 points) et en Israël (3.1 points). Le ratio impôts/PIB a également diminué de plus de 2 points en Corée, aux États-Unis et en Grèce.

S'agissant des variations des différents types d'impôts dans le ratio moyen global impôts/PIB des pays de l'OCDE, les recettes issues de l'IRPP et des cotisations de sécurité sociale ont augmenté de 0.1 point entre 2022 et 2023, tandis que celles tirées des impôts sur les biens et services ont diminué de 0.2 point, et celles de l'IS et des impôts sur le patrimoine de 0.1 point.

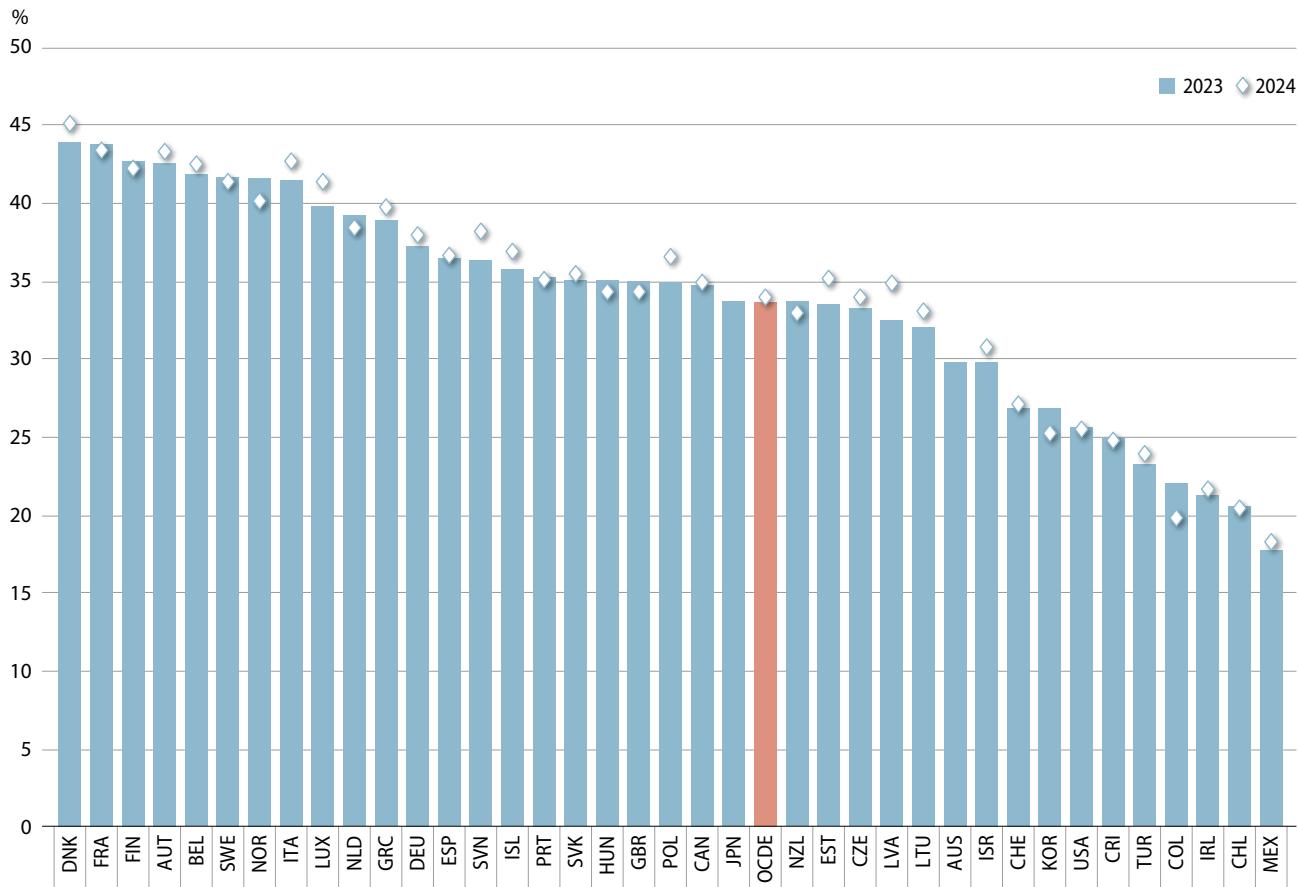
**TABLEAU 2. STRUCTURE FISCALE MOYENNE DANS LES PAYS DE L'OCDE, ANNÉES RETENUES
(moyenne non pondérée en % du PIB)**

	1965	1990	2000	2007	2010	2015	2021	2022	2023
Recettes fiscales totales	24.9	30.8	32.9	32.9	31.5	32.9	34.0	34.0	33.7
1000 Impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital	8.7	11.5	11.4	11.7	10.2	10.9	11.9	12.3	12.2
<i>dont :</i>									
1100 Impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital des personnes physiques	6.8	9.3	8.5	7.8	7.2	7.8	8.3	8.1	8.2
1200 Impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital des sociétés	2.1	2.4	3.1	3.6	2.7	2.8	3.3	3.9	3.8
2000 Cotisations de sécurité sociale (CSS)	4.5	7.1	8.4	8.2	8.6	8.8	8.9	8.7	8.8
3000 Impôts sur les salaires et la main-d'œuvre	0.3	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.5	0.5	0.5
4000 Impôts sur le patrimoine	1.9	1.7	1.7	1.8	1.6	1.8	1.9	1.8	1.7
5000 Impôts sur les biens et services	9.4	9.9	10.8	10.7	10.6	10.8	10.7	10.6	10.4
<i>dont :</i>									
5111 Taxes sur la valeur ajoutée	0.7	5.1	6.3	6.5	6.3	6.5	6.9	7.0	6.8
5121 Accises	7.0	5.1	5.8	5.4	5.4	5.3	4.4	3.9	3.8
6000 Autres impôts	0.1	0.4	0.2	0.2	0.2	0.2	0.1	0.2	0.2

Note : Part des principales catégories d'impôts dans le PIB (en pourcentage). Les données sont incluses depuis 1965 pour l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Islande, l'Irlande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, le Portugal, l'Espagne, la Suède, la Suisse, la Turquie, le Royaume-Uni et les États-Unis. Les données sont incluses depuis 1972 pour la Corée, depuis 1980 pour le Mexique, depuis 1990 pour le Chili, la Colombie et le Costa Rica, depuis 1991 pour la Hongrie et la Pologne, depuis 1993 pour la Tchéquie, depuis 1995 pour l'Estonie, Israël, la Lettonie, la Lituanie, la République slovaque et la Slovénie.

Source : OECD (2025), "Recettes fiscales: Tableaux comparatifs", Statistiques fiscales de l'OCDE (database). DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/data-00262-en>.

GRAPHIQUE 4. RATIOS IMPÔTS/PIB EN 2023 ET 2024P (en % du PIB)



Note : Les données préliminaires pour 2024 concernant l'Australie et le Japon ne sont pas disponibles.

Source : Statistiques des recettes publiques 2025, https://www.oecd.org/fr/publications/statistiques-des-recettes-publiques-2025_f7a1e5e4-fr.html.

VARIATIONS DE LA CHARGE FISCALE ENTRE 1965 ET 2023

Entre 1965 et 2023, le ratio moyen impôts/PIB dans les pays de l'OCDE s'est hissé de 24.9 % à 33.7 %, ce qui représente une progression de 8.9 points (graphique 1).

En 1999, le taux moyen d'imposition dans la zone OCDE avait atteint 33.0 %, soit le niveau le plus élevé enregistré à cette époque. Il s'est ensuite légèrement replié entre 2001 et 2004, avant de repartir à la hausse entre 2005 et 2007, puis de retomber pendant la crise financière mondiale en 2008 et 2009. Le ratio impôts/PIB a augmenté toutes les années sauf deux entre 2010 et 2021 (inclus) malgré l'impact de la pandémie de COVID-19 en 2020-21, mais a ensuite diminué pendant deux années de suite en 2022 et 2023.

Le ratio moyen impôts/PIB de la zone OCDE masque de grandes variations entre les pays. En 1965, les ratios des pays de l'OCDE étaient compris entre 10.6 % en Turquie et 33.9 % en France. En 2023, ces niveaux oscillaient entre 17.7 % au Mexique et 44.0 % au Danemark. La tendance continue à la hausse des niveaux d'imposition sur cette période reflète le besoin de financer l'augmentation considérable des dépenses du secteur public dans presque tous les pays de l'OCDE.

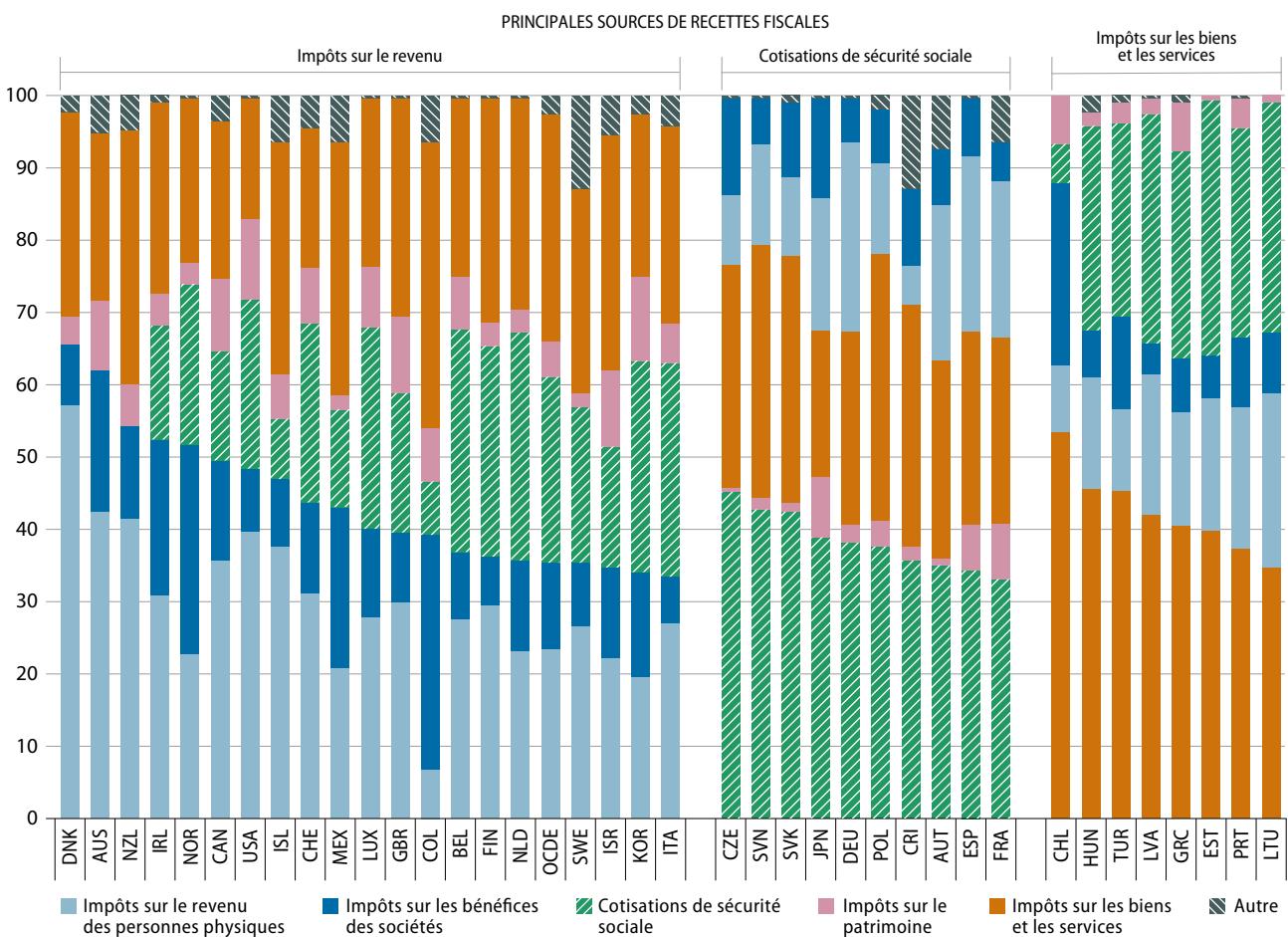


Structures fiscales

Les structures fiscales sont mesurées par la part des principaux impôts dans les recettes fiscales totales. En 2023, les structures fiscales des pays de l'OCDE affichaient des différences. Vingt pays ont tiré l'essentiel de leurs recettes des impôts le revenu des personnes physiques et sur les bénéfices des sociétés, dix pays des recettes liées aux cotisations de sécurité sociale, et huit autres pays des impôts sur les biens et services (TVA comprise). En 2023, les impôts sur le patrimoine et les impôts sur les salaires jouaient un faible rôle dans la structure des recettes des pays de l'OCDE, tant en moyenne que dans la plupart des pays (graphique 5).

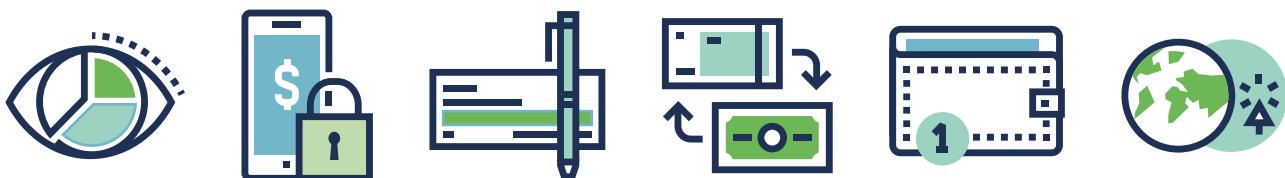
Si le niveau des recettes fiscales a, en moyenne, généralement augmenté dans les pays de l'OCDE, la structure fiscale (ou le « dosage » des impôts) a fait preuve d'une stabilité remarquable dans le temps. Néanmoins, plusieurs tendances se manifestent jusqu'en 2023 (dernière année pour laquelle on dispose de données concernant les 38 pays de l'OCDE). Celles-ci sont examinées ci-dessous.

GRAPHIQUE 5. STRUCTURES FISCALES EN 2023 (en % du total des recettes fiscales)



Note : Les pays sont groupés et classés en fonction de ceux dans lesquels les recettes de l'impôt sur le revenu (revenu des personnes physiques et bénéfices des sociétés) génèrent la fraction la plus élevée du total des recettes fiscales, suivis de ceux dans lesquels les cotisations de sécurité sociale ou les impôts sur les biens et services représentent la part la plus élevée.

Source : Statistiques des recettes publiques 2025, https://www.oecd.org/fr/publications/statistiques-des-recettes-publiques-2025_f7a1e5e4-fr.html.



IMPÔTS SUR LE REVENU ET LES BÉNÉFICES

En moyenne, en 2023, les pays de l'OCDE collectaient 35.6 % de leurs recettes fiscales via les impôts sur le revenu et les bénéfices (somme de l'IRPP et de l'IS). Ces impôts restent la principale source de recettes utilisées pour financer les dépenses publiques dans 20 des pays de l'OCDE ; dans onze d'entre eux (Australie, Canada, Danemark, États-Unis, Irlande, Islande, Luxembourg, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande et Suisse), leur part dans le total des impôts était supérieure à 40 % en 2023.

Au sein de la catégorie des impôts sur le revenu et les bénéfices, la part de l'IRPP et de l'IS varie :

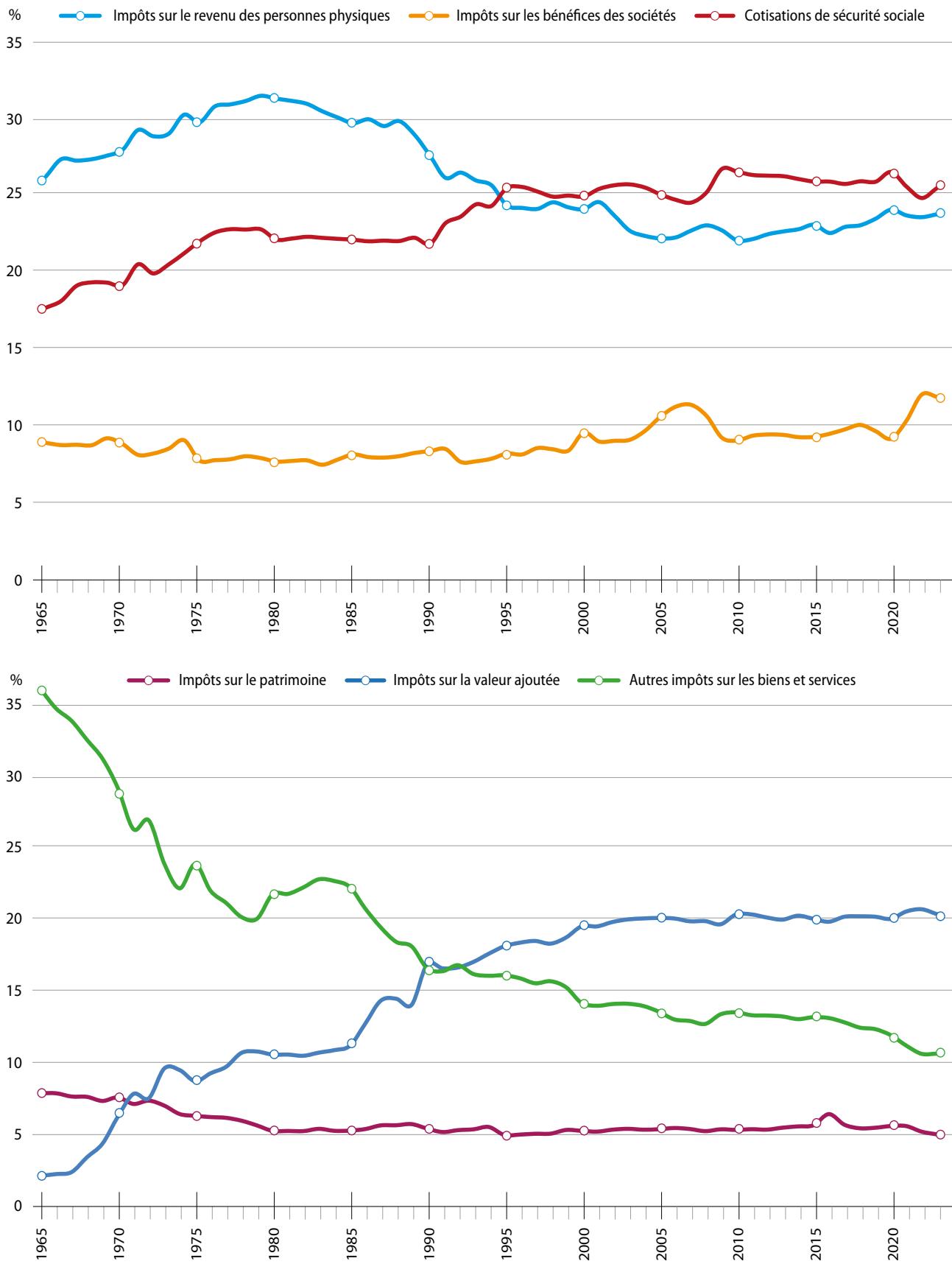
- En 2023, les recettes issues de l'IRPP ont représenté en moyenne 23.7 % du total des recettes, contre 30 % environ au cours des années 1980. Environ deux points de ce recul peuvent être attribués à l'inclusion relativement récente dans la zone OCDE de pays d'Europe de l'Est et d'Amérique latine, pour lesquels les données relatives aux recettes fiscales ne sont disponibles qu'à partir des années 1990. Dans ces pays, les recettes générées par l'IRPP tendent à être relativement faibles, alors que celles liées aux cotisations de sécurité sociale ou à l'IS sont plus élevées, mais cet effet concerne seulement les données postérieures à l'année 1990.
- Les différences observées entre les pays sont considérables pour ce qui est de l'importance de l'IRPP. En 2023, celle-ci s'échelonnait entre 5.7 % au Costa Rica et 57.2 % au Danemark (graphique 5). L'étude spéciale figurant au chapitre 2 des Statistiques des recettes publiques contient un examen de la composition des recettes de l'IRPP au regard des différentes sources de revenu individuel qui constituent la base de l'IRPP, et une analyse de l'évolution de cette composition au fil du temps.
- Les recettes provenant de l'IS s'établissaient entre 8 % et 9 % du total des recettes fiscales en moyenne au cours de la période 1965-2003. Elles ont ensuite augmenté pour atteindre un plus haut de 11.3 % en 2007, avant de retomber à 9.0 % en 2010, dans le sillage de la crise financière mondiale. Elles se sont maintenues entre 9.0 % et 10.0 % du total des recettes fiscales, avant de se hisser à 10.3 % en 2021 et à 12.0 % en 2022, puis de tomber à 11.9 % en 2023.
- En 2023, la part de l'IS dans les recettes fiscales totales a considérablement varié d'un pays à l'autre, allant de moins de 6 % (Estonie, France et Lettonie) à plus de 20 % en Irlande (21.5 %), au Mexique (22.0 %), au Chili (25.3 %), en Norvège (28.8 %) et en Colombie (32.4 %). Hormis la dispersion des taux légaux de l'IS, ces différences sont au moins partiellement imputables à des facteurs institutionnels ou spécifiques aux pays, tels que :
 - la proportion des entreprises constituées en société ;
 - l'érosion de la base d'imposition des sociétés due, par exemple, à des méthodes généreuses de calcul de l'amortissement et à des incitations fiscales ;
 - le caractère cyclique du système de l'IS, conditionné en partie par les dispositions relatives à la compensation des pertes ;
 - le degré de dépendance à l'égard des recettes fiscales tirées de l'exploitation de gisements pétroliers et/ou de minerais ; ou
 - l'existence d'autres instruments permettant de différer l'imposition des bénéfices.

COTISATIONS DE SÉCURITÉ SOCIALE

En 2023, les cotisations de sécurité sociale représentaient 25.5 % du total des recettes fiscales en moyenne dans la zone OCDE. Elles étaient supérieures à 40 % en Tchéquie, en Slovénie et en République slovaque (respectivement 45.5 %, 42.9 % et 42.6 %). L'Australie et la Nouvelle-Zélande ne prélèvent pas de cotisations de sécurité sociale.



GRAPHIQUE 6. TENDANCES DES STRUCTURES FISCALES (1965-2023, en % du total des recettes fiscales)



Note : Les recettes publiques moyennes de l'OCDE en 2016 pour les catégories principales incluent les contributions à la stabilité ponctuelles en Islande.

This predominately affects the average revenues from property taxes, as a percentage of total tax revenues, in that year only.

Source : Statistiques des recettes publiques 2025, https://www.oecd.org/fr/publications/statistiques-des-recettes-publiques-2025_f7a1e5e4-fr.html.

IMPÔTS SUR LE PATRIMOINE

Entre 1965 et 2023, la part des impôts sur le patrimoine a été ramenée de 7.9 % à 5.1 % du total des recettes fiscales en moyenne dans les pays de l'OCDE (graphique 6). En 2023, les recettes provenant des impôts sur le patrimoine représentaient plus de 10 % des recettes fiscales totales en Corée, aux États-Unis, en Israël et au Royaume-Uni, et moins de 1 % en Estonie, en Lituanie et en Tchéquie.

IMPÔTS SUR LA CONSOMMATION

La part des impôts sur la consommation (impôts généraux sur la consommation plus impôts spécifiques sur la consommation) a reflué de 38.4 % à 31.2 % entre 1965 et 2023 (graphique 6).

- Pendant cette période, la composition des taxes sur les biens et services a évolué. Les impôts généraux sur la consommation ont vu leur importance en tant que source de recettes s'affirmer rapidement, notamment pour la TVA, qui est prélevée dans 37 des 38 pays de l'OCDE.²
- Les impôts généraux sur la consommation représentaient 21.1 % des recettes fiscales totales en 2023, contre seulement 13.3 % au milieu des années 1970. En 2023, elles provenaient principalement de la TVA (20.5 % du total des recettes fiscales).
- L'importance accrue de la TVA a compensé la diminution de la part des impôts spécifiques sur la consommation, tels que les droits d'accise et les droits de douane.
- Entre 1975 et 2023, la part des impôts spécifiques sur la consommation (en particulier ceux sur le tabac, les boissons alcoolisées et les carburants, ainsi que certaines taxes liées à l'environnement) a été réduite de plus de moitié, passant de 17.7 % à 8.1 % du total des recettes.
- Les taux des impôts sur les produits importés ont fortement baissé dans tous les pays de l'OCDE, ce qui s'explique par la tendance générale à la suppression des obstacles aux échanges.
- Néanmoins, la Lettonie, le Costa Rica, le Mexique, la Pologne, la Slovénie, la Hongrie, la Grèce (entre 10 % et 12 %) et la Turkiye (20.8 %) collectaient encore en 2023 plus de 10 % de leurs recettes fiscales totales via des taxes sur des biens et services spécifiques.



2. Les expressions « taxe sur la valeur ajoutée » et « TVA » désignent toute taxe nationale qui présente les caractéristiques fondamentales d'une taxe sur la valeur ajoutée, quel que soit son nom ou son acronyme, par exemple « taxe sur les produits et services » (« TPS »).

Répartition des impôts par niveaux d'administration

Huit pays de l'OCDE ont une structure fédérale. Dans ces pays, les administrations centrales ont perçu en moyenne 53.1 % des recettes totales en 2023. Viennent ensuite les caisses de sécurité sociale, qui constituent un sous-secteur de l'administration centrale et qui ont reçu 21.5 % des recettes totales, suivies des collectivités régionales ou provinciales (17.6 %) et des collectivités locales (7.5 %) (tableau 3). Toutefois, on constate des variations considérables par rapport à ces moyennes dans les différents pays :

- En 2023, dans les huit pays à structure fédérale de l'OCDE, la part des recettes de l'administration centrale allait de 28.5 % en Allemagne à 80.3 % au Mexique et 80.8 % en Australie.
- Toujours en 2023, la part des recettes des collectivités régionales ou provinciales s'échelonnait entre 1.9 % en Autriche, 4.5 % au Mexique et 38.0 % au Canada, et celle des collectivités locales entre 1.7 % au Mexique, 14.5 % aux États-Unis et 16.0 % en Suisse.
- Entre 1975 et 2023, la part des recettes de l'administration centrale a reculé de 12.9 points en Belgique et de 5.0 points en Allemagne.
- En Autriche, la part des recettes de l'administration centrale a augmenté de 13.3 points au cours de la même période. Il y a eu peu de changement en Australie.
- Chacun des sept pays fédéraux dotés de caisses de sécurité sociale, à l'exception du Mexique, a vu sa part des recettes augmenter entre 1975 et 2023.

La Colombie et l'Espagne, qui sont constitutionnellement des pays non fédéraux en raison de leur structure politique très décentralisée, ont une composition des recettes très variable selon le niveau d'administration. En 2023, la part des recettes en Colombie de l'administration centrale s'élevait à 76.9 %, contre 4.3 % pour les collectivités régionales et 11.5 % pour les collectivités locales. En Espagne, la part des recettes de l'administration centrale s'élevait à 41.6 % en 2023, contre 15.9 % pour les collectivités régionales et 7.9 % pour les collectivités locales.

Les vingt-huit autres pays de l'OCDE ont une structure unitaire (tableau 4). Dans ces pays, 64.8 % des recettes en moyenne provenaient en 2023 de l'administration centrale, 25.0 % des caisses de sécurité sociale, et 9.8 % des collectivités locales. Dans les pays unitaires de l'OCDE :

- En 2023, la part des recettes de l'administration centrale se situait entre 29.9 % en France et 93.5 % en Nouvelle-Zélande.
- Celle des collectivités locales allait de 0.6 % en Estonie à 35.7 % en Suède.
- Entre 1975 et 2023, cette part a progressé de plus de 5 points dans six pays : Corée, France, Islande, Italie, Portugal et Suède. En revanche, une diminution de 5 points ou plus a été observée dans quatre pays, à savoir la Finlande, l'Irlande, la Norvège et le Royaume-Uni.
- Entre 1975 et 2023, la part des caisses de sécurité sociale a progressé de 10 points ou plus en Corée, en France et au Japon, et diminué du même ordre de grandeur en Italie et en Norvège.



**TABLEAU 3. RECETTES FISCALES DES SOUS-SECTEURS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES
EN % DU TOTAL DES RECETTES FISCALES, 2023**

	Supranationale	Administration centrale	Administrations d'États fédérés/Régions	Administrations locales	Administrations de sécurité sociale
Pays fédéraux					
Allemagne	0.5	28.5	23.7	8.9	38.4
Australie	..	80.8	16.3	2.9	0.0
Autriche	0.4	65.0	1.9	3.1	29.6
Belgique (1)	0.9	52.4	9.9	4.7	32.1
Canada	..	43.2	38.0	8.4	10.3
États-Unis	..	41.5	20.5	14.5	23.5
Mexique	..	80.3	4.5	1.7	13.5
Suisse (1)	..	33.5	25.8	16.0	24.8
<i>Moyenne non pondérée</i>	<i>0.6</i>	<i>53.1</i>	<i>17.6</i>	<i>7.5</i>	<i>21.5</i>
Pays régionaux					
Colombie (2)	..	76.9	4.3	11.5	7.3
Espagne (2)	0.7	41.6	15.9	7.9	34.0
Pays unitaires					
Chili	..	86.8	..	8.6	4.6
Corée	..	53.3	..	17.4	29.2
Costa Rica	..	60.3	..	2.8	36.9
Danemark (1)	0.3	72.7	..	27.0	0.0
Estonie	0.4	82.7	..	0.6	16.3
Finlande	0.4	59.4	..	11.2	29.1
France (1)	0.5	29.9	..	14.3	55.3
Grèce	0.5	68.2	..	2.2	29.0
Hongrie	0.4	66.1	..	5.7	27.8
Irlande	0.8	83.8	..	1.6	13.9
Islande	..	72.1	..	27.9	0.0
Israël	..	74.8	..	8.4	16.7
Italie	0.5	59.1	..	10.8	29.6
Japon	..	38.6	..	22.3	39.1
Lettonie	0.5	52.2	..	16.7	30.6
Lituanie (1)	0.5	66.7	..	1.1	31.7
Luxembourg (1)	0.8	67.9	..	4.2	27.1
Norvège	..	87.4	..	12.6	0.0
Nouvelle-Zélande	..	93.5	..	6.5	0.0
Pays-Bas	1.0	64.5	..	3.2	31.3
Pologne (1)	0.5	51.4	..	10.2	38.0
Portugal	0.4	66.9	..	5.8	26.8
République slovaque	0.4	56.3	..	1.8	41.5
Royaume-Uni	..	76.1	..	4.8	19.1
Slovénie (1)	0.4	55.9	..	1.3	42.4
Suède	0.3	51.6	..	35.7	12.3
Tchéquie	0.4	53.1	..	0.9	45.5
Türkiye	..	64.5	..	9.0	26.5
<i>Moyenne non pondérée</i>	<i>0.5</i>	<i>64.8</i>	<i>..</i>	<i>9.8</i>	<i>25.0</i>

- Non disponible

1. Le total des recettes fiscales a été diminué du montant de tout transfert en capital représentant les impôts non perçus.

2. La Colombie et l'Espagne ne sont pas des pays constitutionnellement fédéraux mais tous deux ont une structure politique très décentralisée, avec une autonomie importante de leurs entités territoriales.

Source : Statistiques des recettes publiques 2025, https://www.oecd.org/fr/publications/statistiques-des-recettes-publiques-2025_f7a1e5e4-fr.html.



OCDE (2025), *Statistiques des recettes publiques 2025*, OECD Publishing, Paris,
<https://doi.org/10.1787/f7a1e5e4-fr>

© OCDE 2025

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Page 1 photo : © Getty Images

Illustrations © Pure Solutions / Shutterstock



Pour plus d'informations :

 OECD.RevenueStatistics@oecd.org

 <https://www.oecd.org/fr/data/datasets/global-revenue-statistics-database.html>

 @OECDtax #RevStats

 [OECD Tax](#)